

JUSSAC, le 16 Janvier 2018



Fédération Française de la Retraite Sportive
Comité Départemental du CANTAL

RETRAITE SPORTIVE de la
VALLEE DE L'AUTHE
Mairie de JUSSAC 15250

LA RERAITE SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHE

Vous propose :

Cette année un séjour de 6 jours à **LA TURBALLE** dans un V.V. F VILLAGE en LOIRE

Hébergement : En chambre double. Lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni.

Durée du séjour : 6 jours / 5 nuits

Formule : Pension complète, vin inclus (sauf les cafés)

Ce séjour se déroulera du 17 **au 22 Septembre 2018**

Prix : 350 € par personne comprenant :

L'hébergement, les 2% de la FFRS, le transport la taxe de séjour et l'assurance annulation. (Annulation sur présentation de justificatifs).

Le petit train, la promenade en barque ainsi que la calèche

Le prix du séjour vous est proposé sur la base de 42 personnes.

Le prix pourra évoluer en + ou -, en fonction du nombre d'adhérents dans le calcul du transport

A ce prix qui sera réglé en chèque il conviendra d'ajouter 5€ en liquide pour les pourboires (chauffeur et service)

PROGRAMME

Départ le lundi 17 septembre d'AURILLAC 6 heures (Repas de midi non compris)

Mardi 18 : Randonnée à la journée barrage d'arzal (vue)

Départ de la rando de TREHIGUIER (GR34 la cote jusqu'à la pointe de PEN BE)

Mercredi 19 : **Matin** Randonnée au départ de PIRIAC SUR MER à LA TURBALLE

Après-midi Visite des marais salants en petit train traversée en bateau jusqu'au CROIZIC

Jedi 20 : Randonnée à la journée départ de KERHINET, pique-nique, transfert en car jusqu'au port de BRECA

Promenade en barque sur le marais puis en calèche. Temps libre à GUERANDE.

Vendredi 21 : **Matin** Visite de LA BAULE (temps libre)

Après-midi Randonnée à partir de MESQUER entre mer et marais

Samedi retour à AURILLAC

Ce programme-vous est donné à titre indicatif. Les organisateurs se réservent la possibilité de le modifier sur place notamment en fonction de la météo et des marées.

ATTENTION le nombre de places est limité à 42 personnes. Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée (réservé en priorité aux adhérents)

Le séjour sera réglé par 3 chèques

à l'ordre de le retraite sportive de la vallée de l'AUTHRE

Deux chèques de 120 € par personne seront remis à l'inscription

- Le 1^e chèque sera encaissé à l'inscription
- Le 2^e chèque sera prélevé le 30 avril 2018 : 120€ par personne

Le montant du solde, ajusté en fonction du nombre de participants + 5€ en liquide pour les pourboires

Il Vous sera réclamé avant le 15 juin 2018

Les personnes non adhérentes au club peuvent s'inscrire dès à présent et seront retenues par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles

LES CONTRATS seront à remplir après inscription à

Dominique LEGUILLON ou Gérard ROUSSEL avec les règlements.

Les personnes souhaitant une chambre seule doivent se manifester à l'inscription

Prix de la nuit 12 € soit 60 € en plus pour le séjour

BULLETIN D'INSCRIPTION SEJOUR LA TURBALLE

NOM :

NOM :

PRENOM :

PRENOM :

N° LICENCE

N° LICENCE :

Nb DE PERSONNE : X 350.00€ =

Chambre seule... X 60.00€ =

TOTAL SEJOUR=

POURBOIRE X 5.00€ =